



SANTÉ AU TRAVAIL

Formation initiale d'acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP IBC)

(option industrie, BTP, commerce et activités de bureaux)



 Maximum 10 stagiaires (tous les membres du personnel des entreprises des secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce et des activités de bureau)

 14 heures (minimum)

 2 590€ HT

↳ Réparties si possible sur 3 semaines, en tenant compte des contraintes de l'entreprise.



40%

Ateliers
Pédagogiques



40%

Mises en Situation
Professionnelles



20%

Complément du
formateur

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de prévenir les risques liés à l'activité physique dans sa situation de travail au sein d'une entreprise des secteurs IBC.

Il devra être capable de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humains, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Certification des compétences

A l'issue de la formation, les participants ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux exigences de l'épreuve certificative, se voient délivrer par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS un certificat « d'acteur Prap IBC » valable 24 mois.

Pour prolonger la validité de ce certificat, il est recommandé de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur Prap IBC » (MAC) d'une durée de 7 heures et de satisfaire à l'épreuve certificative.

Méthodes pédagogiques

- Méthodes heuristiques, démonstratives, applications (ateliers d'apprentissage).

Qualification du formateur

- Titulaire du certificat de « formateur PRAP » IBC ou de « formateur de formateurs » IBC valide.



SANTÉ AU TRAVAIL

Formation initiale d'acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP IBC)

(option industrie, BTP, commerce et activités de bureaux)



Les principaux éléments de contenu

- La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, de dommage dans le milieu professionnel.
- Les AT et les MP, les enjeux pour l'entreprise.
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur du corps humain.
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS, ...
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psychosociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, ...).
- L'observation et l'analyse d'une situation de travail.
- L'identification des risques liés à l'activité physique.
- Les propositions d'amélioration.
- La remontée d'informations.
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Figuratifs de l'appareil locomoteur du corps humain (colonne vertébrale, épaule, coude...)
- 1 caisse sans poignées
- 1 caisse avec poignées
- Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques
- Fiche de suivi individuel d'évaluation formative

RÉFÉRENT HANDICAP

Laurent Scarabin
laurent@atelierdesapprenants.fr

MODALITÉS ET DÉLAIS

Dans vos locaux en présentiel
Inscription sous 10 jours

CONTACT

07 86 87 90 86
contact@atelierdesapprenants.fr
www.atelierdesapprenants.fr